

Polyvalent navigant pont/machine

RNCP40090 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31870, 23610, 31886
Code(s) ROME	N3102, A1415, I1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2029

Certificateur(s)

Ministère chargé de la mer<http://www.formation-maritime.fr>**SECRETARIAT D'ETAT AUPRES MINISTERE TRANSITION ECOLOGIQUE ET COHESION DES TERRITOIRES
CHARGE DE LA MER ET BIODIVERSITE · SIRET : 13002215500019**

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 11 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS GERANCE ECOLE MARITIME AQUACOLE REUN	39951939600 010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION PROVENCE- ALPES-COTE D'AZUR	13002087800 240	Former et organiser l'évaluation
CTRE EUROPEEN FORMAT CONTINUE MARITIME	18290902800 017	Former et organiser l'évaluation
ECOLE FORMATION MARITIME LITTORAL VENDEE	78645404100 025	Former et organiser l'évaluation
INST ETUDE INTEGR NOUV TECH TECHNOLOGIES	34238481500 045	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT MARITIME DE L'ESTEREL	90751796500 022	Former et organiser l'évaluation
JOYCE CHICHE	42293531200 013	Former et organiser l'évaluation
LYCEE MARITIME ANITA CONTI	19763005600 012	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL MARITIME JACQUES CASSARD	19442313300 017	Former et organiser l'évaluation
PAUL BOULLOSA	35378022400 021	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40090-polyvalent-navigant-pont-machine/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le baccalauréat professionnel spécialité « polyvalent navigant pont/machine » est destiné à des marins souhaitant exercer des fonctions à bord d'un navire de commerce, de plaisance professionnelle, de pêche et aux cultures marines.

Le cursus du baccalauréat professionnel spécialité « polyvalent navigant pont/machine » conduit à la délivrance de l'une des quatre spécialités maritimes de baccalauréat. Les titulaires du baccalauréat professionnel ou les élèves ayant suivis le cursus bénéficient de passerelle permettant d'obtenir des titres maritimes pour exercer des fonctions à bord d'un navire, sous réserve du respect de certaines conditions.

Tous les cursus comportent des enseignements généraux portant sur le français, les mathématiques, l'histoire-géographie, les sciences-physiques, l'anglais, l'art et l'EPS ; 18 semaines de période de formation en milieu professionnel (PFMP) et des formations spécifiques qui permettent l'obtention de certificats d'aptitude et attestations permettant d'exercer des fonctions et tâches spécifiques à bord. Elles varient selon la spécialité.

Le cursus du baccalauréat professionnel spécialité « polyvalent navigant pont/machine » vise à garantir à son titulaire l'acquisition d'une expérience professionnelle, une polyvalence liée à une formation technique, une autonomie au travail ainsi qu'une forte sensibilisation aux problèmes environnementaux et à la préservation de la ressource marine.

ACTIVITÉS VISÉES

Les navigants exercent leur métier dans des filières distinctes : le transport maritime (filière commerce ou plaisance professionnelle), la filière technique (filière machine) et la pêche maritime professionnelle (filière pêche).

Le titulaire de la spécialité « polyvalent navigant pont/machine » de baccalauréat professionnel exerce, en tant qu'employé ou responsable d'entreprise, les activités suivantes :

a) Embarqué :

Lorsqu'il est embarqué, le titulaire de la spécialité « polyvalent navigant pont/machine » de baccalauréat professionnel exerce son activité dans un environnement délimité par les contraintes liées au travail à bord d'un navire : réglementation internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, réglementation liée à la sécurité du travail, réglementation maritime et normes de qualité.

À bord, le titulaire de la spécialité « polyvalent navigant pont/machine » de baccalauréat professionnel, tout en assurant en toutes circonstances sa sécurité, celle de l'équipage et celle du navire, participe ou assure les activités suivantes :

- Conduite (mise en service, conduite, surveillance et arrêt) des installations ;
- Réalisation de la maintenance préventive ;
- Réalisation de la maintenance corrective ;
- Gestion ;
- Sécurité ;
- Communication

Par secteur d'activité :

Au pont :

- Participation à la sécurité du navire.
- Assurer l'entretien général du navire ainsi que des appareils de pont et de manœuvre.
- Participation à la conduite nautique, aux manœuvres portuaires et de mouillage.
- Participation aux opérations de chargement, déchargement et autres opérations liées à l'exploitation du type particulier de navire :

o pose de câble sous-marin,

o relevés sismiques,

o remorquage.

À la machine :

- Participation à la conduite et à la maintenance dans les différents domaines (électrique, mécanique, hydraulique, frigorifique...) des machines principales et auxiliaires et de leurs systèmes de commande.
 - Intervention sur les dispositifs liés au type de navire :
- o appareils de manutention,
- o installations liées à l'accueil des passagers,
- o systèmes spécifiques aux navires spécialisés.

En outre à la pêche :

- Assurer la conduite et la maintenance des équipements de manœuvre des engins de pêche, ainsi que des installations de traitement et de conservation des captures.

- Participation au traitement des captures (selon la taille du navire).

b) À terre :

Le titulaire du baccalauréat professionnel spécialité « polyvalent navigant pont/machine » peut également prétendre à des fonctions à terre dans des entreprises du secteur maritime et para-maritime.

- Il peut occuper des responsabilités d'agent de maîtrise dans des entreprises du secteur maritime et para-maritime (chantiers de réparation navale, services techniques des armements, expertises diverses, ...) ;

- Il peut prétendre à occuper des postes dans les organisations professionnelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Après l'obtention des titres maritimes professionnels requis, le titulaire du baccalauréat professionnel spécialité « polyvalent navigant pont/machine »

doit être capable de :

Au service pont :

- Pour l'activité de conduite du navire à la pêche :

- o assurer la conduite du navire en route ou en pêche ;

- o mettre en œuvre, exploiter, entretenir et réparer les appareils et les engins de pêche ;

- o traiter et conserver les captures ;

- o gérer les ressources vivantes.

- Pour l'activité de conduite du navire au commerce :

- o assurer la conduite du navire ;

- o assurer la sécurité de l'équipage et des passagers ;

- o contribuer à la réussite des opérations commerciales.

- Pour l'activité de conduite du navire à la plaisance professionnelle :

- o assurer la conduite du navire ;

- o assurer la sécurité de l'équipage et des passagers ;

- o veiller au bien-être des clients ;

- o assurer la maintenance de 1er niveau du navire.

Au service machine :

- Pour l'activité de conduite des installations :

- o assurer le quart machine en toute sécurité ;

- o préparer la mise en service, mettre en service, et stopper un équipement ou l'installation conformément aux procédures ;

- o rendre compte de l'activité.

- Pour l'activité de maintenance préventive :

- o organiser les postes de travail ;

- o assurer les visites systématiques périodiques ;

- o collecter, analyser, interpréter toutes les informations afin de formuler un diagnostic prévisionnel de panne ;

- o consigner ces tâches dans le journal machine.

- Pour l'activité de maintenance corrective :

- o organiser les postes de travail ;

- o mettre en œuvre les tests et inspections afin de localiser les éléments défectueux ;

- o collecter, analyser, interpréter et traiter toutes les informations nécessaires à l'intervention ;

- o poser, déposer, démonter, éventuellement remplacer et remonter les différents organes en respectant les procédures ;

- o contrôler le bon fonctionnement et mettre à jour l'historique.

Aux services pont et machine :

- Pour l'activité de gestion :

- o gérer les ressources humaines et la formation ;

- o gérer le matériel et les produits ;

- o gérer les contraintes liées à l'environnement ;

- o appréhender les aspects économiques du secteur d'activité maritime.

- Pour l'activité de sécurité :

- o organiser et mettre en œuvre la sécurité des personnes et des biens.

- Pour l'activité de communication :
 - o comprendre et se faire comprendre ;
 - o utiliser les systèmes de communication.

Concernant les compétences attestées dans les enseignements généraux (mathématiques, sciences physiques et chimiques, français, langues vivantes...), il convient de se référer aux blocs de compétences ci-dessous. Les compétences attestées dans les enseignements généraux sont transposables dans les compétences professionnelles.

Blocs de compétences

RNCP40090BC01 — Assurer le fonctionnement, l'entretien et la maintenance des machines marines au niveau de mécanicien 250 kW et 750 kW

LISTE DE COMPÉTENCES

- Faire démarrer et arrêter l'appareil de propulsion et les machines auxiliaires y compris les systèmes connexes
- Faire démarrer et arrêter les machines auxiliaires y compris les systèmes connexes
- Assurer le quart à la machine en toute sécurité et tenir à jour le journal machine
- Faire fonctionner les machines principales et auxiliaires, surveiller et évaluer leurs performances et leur capacité
- Faire démarrer et arrêter les systèmes de pompage y compris les systèmes connexes
- Maîtriser les déchets et polluants dans une démarche écoresponsable
- Planifier et programmer les opérations de conduite d'entretien ou de réparations
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et les moyens de lutte contre l'incendie et l'envahissement spécifique au compartiment machine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation
- Ponctuel : une épreuve écrite et une épreuve pratique

RNCP40090BC02 — Assurer le fonctionnement, l'entretien et la maintenance des appareils électriques, électrotechniques et des automatismes au niveau de mécanicien 250 kW et 750 kW

LISTE DE COMPÉTENCES

- Planifier et programmer les opérations
- Faire démarrer et arrêter les alternateurs et génératrices et les systèmes de commande connexes
- Faire fonctionner le matériel de commande électrique, électronique, pneumatique et hydraulique
- Mettre à l'essai le matériel de commande électrique, électronique, pneumatique et hydraulique, détecter les défaillances et maintenir, remettre en état ce matériel
- Maîtriser les déchets et polluants dans une démarche écoresponsable
- Planifier et programmer les opérations de conduite, d'entretien ou de réparation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation
- Ponctuel : une épreuve écrite et une épreuve pratique

RNCP40090BC03 — Planifier et exécuter une navigation en toute sécurité au niveau de matelot et de capitaine 200

LISTE DE COMPÉTENCES

- Déterminer la position d'un navire
- Utiliser le radar pour garantir la sécurité de la navigation
- Manœuvrer le navire
- Planifier et programmer les opérations de navigation et de sécurité de la navigation
- Utiliser les divers moyens et réaliser les contrôles, inspections, tests et analyses relatifs à la navigation et aux équipements de navigation et de manœuvre
- Collecter, analyser, interpréter et traiter les informations relatives à l'anticollision et à la sécurité de la navigation
- Utiliser les instruments et les appareils de navigation ainsi que toutes les informations disponibles pour assurer le quart en toute sécurité
- Utiliser l'information météorologique

- Comprendre et se faire comprendre.
- Utiliser l'anglais technique écrit ou parlé et les "Standard Marine Communication Phrases".

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel : une épreuve écrite et une épreuve pratique

RNCP40090BC04 — Mettre en oeuvre les techniques de pont et de pêche au niveau matelot

LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître les différents équipements de pêche
- Connaître les techniques de matelotage et de ramendage
- Mettre en œuvre les travaux d'entretien et de réparation à bord

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

RNCP40090BC05 — Mener une réparation en utilisant les techniques d'atelier au niveau de mécanicien 750 kW

LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître les différents équipements d'atelier à bord
- Connaître les règles de sécurité à assurer en atelier
- Connaître et utiliser les instruments de mesures de précision
- Façonner des pièces dans les techniques suivantes : usinage, ajustage, collage, soudage et tuyautage
- Comprendre et se faire comprendre
- Utiliser les systèmes de communications internes
- Utilisé l'anglais technique écrit et parlé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

RNCP40090BC06 — Assurer l'exploitation du navire en toute sécurité au niveau de matelot, capitaine 200 et mécanicien 750 kW

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer les équipements et les opérations relatifs au chargement et à la stabilité. Contrôler l'assiette, la stabilité et les contraintes
- Élaborer des plans d'urgence et de maîtrise des avaries et faire face aux situations d'urgence
- Gérer le matériel et les opérations liés à la sécurité. Maintenir la navigabilité du navire. Prévenir, maîtriser et lutter contre les incendies à bord. Entretenir et faire fonctionner les engins de sauvetage et moteurs d'embarcation. Participer aux soins médicaux à bord. Maintenir la sécurité et la sûreté du navire, de l'équipage et des passagers et veiller à ce que les engins de sauvetage, les dispositifs de lutte contre l'incendie et autres systèmes de sécurité soient en état de fonctionner
- Comprendre la construction des navires, son entretien et ses réparations
- Tenir à jour les documents réglementaires et identifier les différentes réglementations applicables
- Connaître les techniques de matelotage et d'exploitation des engins de pêche
- Rédiger un rapport de mer

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel : deux épreuves écrites

RNCP40090BC07 — Adapter l'activité de pêche dans son environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître les techniques de pêche
- Connaître la réglementation des pêches maritimes
- Savoir gérer un navire de pêche artisanale
- Savoir traiter et conserver les captures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

RNCP40090BC08 — Appliquer aux activités du navire la réglementation des activités maritimes et les dispositifs de développement durable au niveau de matelot, capitaine 200 et mécanicien 750 kW

LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître les spécificités du métier de marin et les réglementations qui s'y réfèrent
- Connaître les spécificités du travail maritime et du régime social du marin
- Connaître les bases de l'écologie générale et maritime
- Comprendre les enjeux du développement durable
- Connaître les différentes sources de pollution liées à l'exploitation du milieu marin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel : une épreuve écrite

RNCP40090BC09 — Comprendre la construction d'un navire pour en assurer sa sécurité au niveau de mécanicien 750 kW

LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître les procédures en matière de santé et sécurité à bord
- Connaître les matériaux utilisés à bord, découvrir et maîtriser les bases de la lecture de plans et du dessin technique
- Connaître les techniques de liaison, de guidage, de sectionnement et d'étanchéité utilisées à bord

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

RNCP40090BC10 — Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information
- Analyser et raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme
- Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation
- Valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

RNCP40090BC11 — Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information
- Analyser et raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme
- Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation
- Valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

RNCP40090BC12 — Economie - gestion

LISTE DE COMPÉTENCES

- Comprendre et analyser une situation d'entreprise
- Exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion
- Justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant des informations au sein d'un ou plusieurs documents

- Rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel : une épreuve écrite

RNCP40090BC13 — Prévention - santé - environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée
- Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème
- Argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel : une épreuve écrite

RNCP40090BC14 — Français

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires
- Maîtriser la lecture et exercer son esprit critique
- Adapter sa lecture à la diversité des textes
- Mettre en perspective des connaissances et des expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel : une épreuve écrite

RNCP40090BC15 — Langues vivantes

LISTE DE COMPÉTENCES

- Compétences de niveau B1+ du CECRL :
- Comprendre la langue orale
- Comprendre un document écrit
- S'exprimer à l'écrit
- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

RNCP40090BC16 — Histoire - géographie - enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel : une épreuve écrite

RNCP40090BC17 — Arts appliqués et cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Compétences d'investigation :

Rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires

Sélectionner, classer et trier différentes informations

Analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création

Établir des convergences entre différents domaines de création

- Compétences d'expérimentation :

Respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple

Établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références

- Compétences de réalisation :

Opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie

- Compétences de communication :

Choisir des outils adaptés

Établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions

Justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

RNCP40090BC18 — Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer sa motricité

- S'organiser pour apprendre et s'entraîner

- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

- Construire durablement sa santé

- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sous réserve du respect de certaines conditions, le baccalauréat professionnel « polyvalent navigant pont/machine » conduit à la délivrance de titres de formation professionnelle maritime qui permettront à son titulaire de travailler à bord d'un navire de commerce, de plaisance professionnelle, de pêche et aux cultures marines.

Le titulaire de la spécialité « polyvalent navigant pont/machine » de baccalauréat professionnel est amené à exercer son activité dans des entreprises du secteur maritime, dans un contexte réglementaire international (la langue internationale professionnelle est l'anglais). Il peut aussi exercer une activité dans des entreprises liées au développement durable et à la protection des espèces marines dans un contexte réglementaire national ou international.

a) Lorsqu'il est embarqué :

- À la machine : il participe à la conduite et à la maintenance, dans les différents domaines (électrique, mécanique, hydraulique, frigorifique...) des machines principales et auxiliaires et de leurs systèmes de commande. De plus, il intervient sur les dispositifs liés au type de navire : appareils de manutention, installations liées à l'accueil des passagers, systèmes spécifiques aux navires spécialisés, ...

- Au pont : il contribue à la sécurité du navire, assure l'entretien général du navire ainsi que des appareils de pont et de manœuvre. Il participe à la conduite nautique, aux manœuvres portuaires et de mouillage. Enfin, il prend part aux opérations de chargement, déchargement et autres opérations liées à l'exploitation du type particulier de navire : pose de câble sous-marin, relevés sismiques, remorquage, etc.

En outre à la pêche : il participe ou assure également la sécurité du navire, la conduite et la maintenance des équipements de manœuvre des engins de pêche, des installations de traitement et de conservation des captures. De

plus, et suivant la taille du navire, il participe aussi au traitement des captures,

b) Lorsqu'il est employé à terre :

- Il peut occuper des responsabilités d'agent de maîtrise dans des entreprises du secteur maritime et para-maritime (chantiers de réparation navale, services techniques des armements, expertises diverses, ...) ;
- Il peut prétendre à occuper des postes dans les organisations professionnelles.

Selon la taille de l'entreprise du secteur maritime et le type de navigation, le titulaire de la spécialité « polyvalent navigant pont/machine » de baccalauréat professionnel est appelé à exercer les activités d'exécution ou d'encadrement de l'ensemble des tâches qui lui sont confiées : il peut être employé, contremaître ou responsable d'entreprise. Son potentiel lui permet d'assumer à terme des responsabilités plus étendues en accédant, s'il répond aux conditions réglementaires et suit les formations adéquates, à des titres maritimes de niveau direction (pêche ou commerce).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de la spécialité « polyvalent navigant pont/machine » de baccalauréat professionnel, sous réserve de l'aptitude physique et de l'obtention des certificats nécessaires à la navigation, peut tenir à bord :

a) Dans le service pont :

- immédiatement à l'issue de sa formation, un poste de matelot. Personnel d'exécution dans des fonctions d'appui, il participe à la conduite nautique, à l'entretien du navire et des équipements de pont. Il prend part aux manœuvres et aux opérations de chargement et déchargement ;
- après le temps d'adaptation nécessaire à la maîtrise des grandes activités, les fonctions de maître qui se situe entre l'équipage et les officiers - encadrement du personnel d'exécution de la spécialité ;
- après un temps de navigation correspondant à la réglementation en vigueur, les fonctions d'officier puis de capitaine, sur des navires de tonnage limité – responsable du service pont dans des fonctions opérationnelles ou de direction.

b) Dans le service machine :

- immédiatement à l'issue de sa formation, un poste d'ouvrier chargé de la surveillance et de la maintenance des moteurs et des auxiliaires - personnel d'exécution dans des fonctions d'appui ;
- après le temps d'adaptation nécessaire à la maîtrise des grandes activités, les fonctions de maître mécanicien qui se situe entre l'équipage et les officiers - encadrement du personnel d'exécution de la spécialité ;
- après un temps de navigation correspondant à la réglementation en vigueur, les fonctions de chef mécanicien sur des navires de puissance propulsive limitée - responsable du service machine dans des fonctions opérationnelles ou de direction.

En outre à la pêche :

- immédiatement à l'issue de sa formation, un poste de matelot. Personnel d'exécution dans des fonctions d'appui, il participe à l'entretien du navire et des équipements de pont et de pêche. Il prend part aux manœuvres et aux opérations de capture et de traitement des prises ;
- après le temps d'adaptation nécessaire à la maîtrise des grandes activités, les fonctions de maître qui se situe entre l'équipage et les officiers - encadrement du personnel d'exécution de la spécialité ;
- après un temps de navigation correspondant à la réglementation en vigueur, les fonctions d'officier puis de capitaine, sur des navires de taille limitée - responsable du service pont et des activités de pêche dans des fonctions opérationnelles ou de direction.

En outre, les cursus des formations professionnelles maritimes permettent au détenteur de ce baccalauréat d'accéder par la voie de la formation initiale ou continue, ou par la voie de la validation des acquis de l'expérience, et après des temps de navigation réglementaires à des fonctions de direction, capitaine, chef mécanicien, sans limitation de jauge ni de puissance.

Le titulaire pourra également poursuivre ses études en BTS ou progresser dans sa carrière de marin par la formation continue. Le titulaire pourra aussi choisir de se spécialiser et ainsi obtenir une qualification lui permettant de compléter sa formation.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de marin est une profession réglementée conformément aux articles L5521-2 et suivants du code des transports. Les conditions de formation et d'exercice sont fixées :

- au niveau international par :

La convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets de veille (Convention dite STCW) telle que modifiée,

La Convention internationale de 1995 sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de délivrance

des brevets et de veille (Convention dite STCW-F) telle que modifiée,

- au niveau européen par :

La directive 2022/993/CE du 8 juin 2022 concernant le niveau minimal de formation des gens de mer, telle que modifiée,

- au niveau national par :

Le code des transports, notamment le Livre V (partie législative),

Le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines.

Préalablement à l'entrée à la profession de marin ou à l'inscription dans un établissement d'enseignement ou de formation maritime agréé, une visite d'aptitude médicale à la navigation dans les conditions fixées par le décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015 est requise.

Pour garantir le maintien des compétences des marins, ces brevets doivent être revalidés tous les 5 ans.

Des conditions d'âge pour la délivrance du brevet sont également fixées réglementairement.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs · tension 4/5 (Élevée) A3X41 — Marins · tension 2/5 (Faible) A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 665
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	28 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs A3X41 — Marins A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sous réserve du respect de certaines conditions, le titulaire du baccalauréat professionnel spécialité « polyvalent navigant pont/machine » peut se voir délivrer des titres professionnels maritimes. Conformément au décret n° 2015-

1575 du 3 décembre 2015, pour être admis à suivre les cursus de formation conduisant à la délivrance de titres professionnels maritimes, tout candidat doit satisfaire aux conditions d'aptitude médicale.

L'aptitude médicale à la navigation permet de s'assurer que les élèves sont médicalement aptes à accomplir leurs tâches courantes en mer et les fonctions qui leur incomberaient en cas d'urgence et ne présentent pas d'affection susceptible d'être aggravée par le service en mer, de les rendre inaptes à ce service ou encore de mettre en danger la santé et la sécurité d'autres personnes à bord. Une visite médicale d'aptitude médicale à la navigation est ainsi requise avant l'entrée dans la profession de marin ; avant le premier embarquement ; avant toute entrée en formation maritime et avant l'expiration du certificat d'aptitude médicale à la navigation le cas échéant.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La spécialité « polyvalent navigant pont/machine » de baccalauréat professionnel est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par l'arrêté du 11 juillet 2019 portant création de la spécialité « polyvalent navigant pont/machine » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance, conformément aux dispositions des articles D. 337-67 à D. 337-88 du code de l'éducation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Conformément à l'article D337-93 du Code de l'éducation, le jury est désigné par le ministre chargé de la mer. Il est présidé par un enseignant-chercheur ou un professeur en chef ou général de l'enseignement maritime et comprend des enseignants intervenant dans les formations professionnelles maritimes.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 840 €
Selon la branche	6 000 € – 9 420 €
Prise en charge	Branches concernées
8 840 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 420 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2029
Date de dernière délivrance possible	30/08/2034

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://formations.mer.gouv.fr/formation-initiale-68#summary-target-1>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40090/>